



Compte rendu Bilatérale Armée de Terre du 25 mars 2019

Les élus CGT au CTR Terre ont rencontré le Général CONRUYT, sous-directeur des Etudes Politiques, avec les représentants de l'Administration.

En préambule du CTR du 21 mai, la CGT a demandé que les points suivants soient abordés lors de celui-ci :

- Personnels civils administratif gestionnaire Ressource Humaine Civile et Militaire (RH PC et RH PM) : point de situation sur les embauches dans la filière et sur la formation des RHPM (école de QUERQUEVILLE : places limitées pour les civils).
- Clause de revoyure des groupes IFSE des catégories C : avancée des travaux et demande de présentation aux personnels.
- Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : les statistiques sur l'attribution pour les personnels à temps partiel, ceci afin de vérifier qu'il n'y a pas de « double punition » avec l'écritage lié au temps partiel et le risque d'être positionné sur le bas de l'échelle.
- Requalification de cat C en B : combien pour l'Armée de Terre ? Même si ces requalifications sont des avancées, le volume annoncé par l'Administration est largement insuffisant face à la réalité des personnels.
- Formation des Ouvriers de l'Etat sur hélicoptère ALAT : présentation des avancées sur ce dossier qui est en cours depuis 2017.
- Egalité Femme/Homme : le ministère des Armées est en cours de « labélisation ». La CGT a demandé une communication sur le taux de féminisation de l'Armée de Terre et également sur l'accès des femmes aux postes à responsabilités qui reste toujours faible (plafond de verre).
- Maintien en Condition Opérationnelle du matériel Terre (MCO Terrestre) : une présentation doit être faite de cette « manœuvre », de son avenir. **La CGT, loin de partager les positions de l'Administration, a réaffirmé ses très vives inquiétudes. Les propos de la ministre des Armées, propositions cap 22 et annonces du SCA ne présagent rien de bon pour le MCO terrestre à l'instar du SIAé.**

La CGT a également attiré l'attention de l'administration sur d'autres sujets :

- Crep dématérialisé expérimentation ESTEVE : cette dématérialisation ne doit pas faire oublier l'entretien SHD/agent.
- Le recours aux contractuels et 4139 : cette forme d'embauche ne doit pas être la principale, le concours doit rester la modalité de recrutement d'agent de l'ETAT.

**Fédération Nationale
des Travailleurs de
l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr

- Suite à des demandes des personnels, la CGT a porté la revendication suivante : certains camps d'entraînement de l'Armée de Terre octroient une indemnité supplémentaire (« prime de camps ») du fait d'une situation géographique défavorisée aux personnels militaires. Nous avons demandé une compensation équivalente pour les personnels civils affectés sur ces périmètres.

La CGT lutte avec les personnels pour :

- le maintien des statuts,
- pour une augmentation des salaires et le déblocage du point d'indice,
- pour l'obtention de moyens humains et matériels nécessaires,
- un meilleur déroulement de carrière,
- pour de meilleures conditions de travail.

La CGT reste la voix de VOS REVENDICATIONS !

N'hésitez pas à contacter vos élus : Sébastien BERNIER, Chantal CUGNET, Mickael MATHIEU, Sandrine BERNIER-DELPORTE.